

Récapitulatif des pièces à fournir



Ces documents sont à fournir 1 mois avant le départ pour le camp du Der soit directement ou par courrier:

- A Familles Rurales, Fédération Marne au 41 rue Carnot à Châlons.
- A la mairie de Fagnières.

Liste des documents :

- Règlement intérieur du séjour,
- Charte jeunes/animateurs,
- Fiche d'autorisation,
- Fiche d'autorisation parentale à la pratique d'activités nautiques,
- Certificat médical,
- Test natation,
- Fiche convoyages.

Familles Rurales Fédération départementale

41, rue Carnot BP 280

51012 Châlons en Champagne Cedex

Tél: 03 26 68 36 15 Fax: 03 26 64 19 58 fd.marne@famillesrurales.org

www.marne.famillesrurales.org www.facebook.com/famillesrurales.marne

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- famille

- jeunesse et

éducation

- formation

- consommation

- vie associative

éducation populaire - service à la personne

- service de soins infirmiers à domicile Alzheimer à domicile

- équipe spécialisée